

## PARTIE DECISIONNELLE

### 1. CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE CONGRÈS, DE SÉMINAIRES ET D'EXPOSITIONS - MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE ET DE PROGRAMMATION - ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Pour l'assister dans la conduite des réflexions et la réalisation des études préalables à l'élaboration du projet de construction d'un Centre de congrès, de séminaires et d'expositions, dans le secteur de la presqu'île d'Albigny aux confins des communes d'Annecy et d'Annecy-le-Vieux, la C2A a lancé une consultation par voie d'appel d'offres pour la désignation d'un prestataire. Les éléments de mission à réaliser dans le cadre du marché sont les suivants :

<i>Élément de mission</i>	<i>Intitulé sommaire</i>
n° 1	Recensement des contraintes
n° 2	Élaboration du programme
n° 3	Détermination de l'enveloppe financière
n° 4	Coûts de maintenance et amortissement
n° 5	Étude de faisabilité urbanistique
n° 6	Problématique foncière, DUP, expropriation
n° 7	Modalités et caractéristiques de la contractualisation
n° 8	Assurances
n° 9	Planning général
n° 10	Étude d'impact (DUP)
n° 11	Concours
n° 12	Géotechnique

La Commission d'appel d'offres s'est prononcée dans sa séance du 19 mai 2011 et a désigné le groupement SETEC Organisation (mandataire) / GIRUS / DELSOL Avocats comme attributaire du marché à passer. Ont été déclarés comme sous-traitants, les entreprises SETEC ALS / SAS LIEUX-DITS / TERRASOL Rhône-Alpes.

Le montant du marché qui est la somme des forfaits de rémunération propres à chaque élément de mission s'élève à 199.475,00 € HT pour un montant estimé de 220.000 € HT. L'offre retenue est de très bonne qualité et répond strictement au cahier des charges.

En conséquence, le Bureau décide, à l'unanimité :

- d'approuver la passation du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le groupement d'entreprises SETEC Organisation (mandataire) / GIRUS / DELSOL Avocats.

